

## certificat médical et annexes acte de notoriété

## Par CDS, le 12/10/2024 à 18:11

Bonjour

est-ce qu'un certificat médical accompagnant un testament authentique doit être mentionné dans l'acte de notoriété et y figurer en annexe ?

si oui et si ce n'est pas fait, est-il possible de demander une modification de l'acte?

avec mes remerciements pour votre aide

## Par amajuris, le 13/10/2024 à 11:11

bonjour,

l'acte de notoriété est destiné à établir la qualité d'héritier selon la loi 2007-1787, je ne vois à quoi pourrait servir un certificat médical dans cet acte notarié.

salutations